

La pêche dans la Presqu'île de Rhuys

par Auguste LE ROUX *

Au nord, le Mor-Bihan, au sud le Mor-Bras... les habitants de la Presqu'île se devaient de consacrer une partie de leur activité à la mer. La pêche, pratiquée autrefois côté Golfe, y a cédé le pas à l'ostréiculture et ne subsiste plus guère que sur le rivage atlantique.

En plus de l'approvisionnement de la population locale, cette pêche trouvait un débouché proche sur le marché de Vannes, que fournissaient également les pêcheurs des environs immédiats de cette ville et en particulier ceux de Séné qui, travaillant dans le Mor-Bras, étaient basés de façon plus ou moins régulière dans les ports de Rhuys. Cette coexistence (probablement pas toujours pacifique !) était rendue nécessaire par la longueur et la difficulté, due aux courants de marée, du trajet de Vannes à la mer ouverte, elle subsiste encore de nos jours et complique quelque peu l'étude de la pêche sur la Presqu'île.

Le bilan de cette activité est par ailleurs assez difficile à établir avec précision compte tenu de son caractère dispersé, tant au niveau des captures que de la commercialisation et de la discrétion des pêcheurs à propos des quantités débarquées.

En nous basant principalement sur les statistiques des Affaires Maritimes du quartier de Vannes et en particulier celles du bureau de Sarzeau (1), nous tenterons, après une rapide analyse du milieu physique et des moyens, d'évaluer l'importance de la pêche en termes de tonnage et en tant que source de revenus, puis nous envisagerons les problèmes qui se posent pour cette activité et les éléments de solution que les pêcheurs tentent d'y apporter.

LE MILIEU.

Les fonds de la baie de Quiberon et du Mor-Bras (Carte 1), émergés au cours de la dernière glaciation (Würm), il y a environ 20 000 ans, sont recouverts d'une couche d'eau dont la profondeur n'atteint 20 mètres qu'au sud d'une ligne Houat-Dumet.

Le substrat rocheux de la Presqu'île s'enfonce sous la mer, constituant les plateaux du Grand-Mont et de Saint-Jacques, se redresse plus au large pour donner le plateau de la Recherche et émerge de nouveau à Houat et Hoëdic.

* Station Biologique de Bailleron, Séné, 56000 Vannes.

Jusqu'aux sondes de 5 mètres, la roche est presque partout à nu et de très nombreux pointements rocheux hérissent encore le fond jusqu'aux sondes de 10 mètres.

Hormis les gisements de maërl et de coquilles brisées entre les « roches » et sur la bordure des plateaux, les fonds situés au sud de la Presqu'île sont recouverts de vases diverses ou de sables plus ou moins envasés (GLÉMAREC, 1969) susceptibles d'être exploités par arts traïnants.

En principe le chalutage est interdit sur une étroite bande côtière (de 1 à 3 km de large environ, pour les navires de 6 tonneaux et moins) et dans la zone de protection du câble électrique alimentant Houat. Dans la pratique ces zones ne sont guère respectées.

Bien que largement ouvert au sud sur l'Atlantique, le Mor-Bras bénéficie de la protection de la Presqu'île de Quiberon et des îles qui la prolongent, face à la houle d'ouest. La Vilaine, à l'est, y déverse des éléments fertilisants (apports réduits par la construction du barrage d'Arzal). Le Golfe au nord, par ses eaux relativement chaudes et riches en plancton, favorise la croissance des formes larvaires et juvéniles et lui assure le renouvellement de nombreuses espèces.

Le Mor-Bras se présente donc comme une zone de transition, remarquablement complétée par les apports des éléments voisins ; compte tenu de la variété des fonds qui s'y juxtaposent, source de variété en espèces, il constitue certainement une région de haute productivité biologique.

LES HOMMES, LE MATERIEL.

La pêche est exercée à plein temps par une quarantaine de marins. Ils arment quelques pinasses en forme, ne dépassant pas 6 tonneaux et des bateaux en V, de dimensions encore plus réduites, montés par un ou deux hommes.

Lorsqu'on fait le compte des embarcations de tous types, jusqu'aux plates, on atteint le chiffre de 43 unités, réparties entre 3 ports : Pen-Cadenic, Saint-Jacques et Port-Navalo dont l'équipement se limite en pratique à un môle-abri et/ou une cale d'accostage.

Dans l'ensemble donc, des moyens limités qui ne permettent qu'une pêche artisanale côtière.

LES PRODUITS DE LA PECHE.

Pour les raisons que nous avons mentionnées au départ, et du fait de l'absence de criée, l'évaluation des tonnages débarqués est difficile. Les statistiques établies par les Affaires Maritimes constituent des estimations probablement discutables dans le détail, mais elles donnent cependant une bonne image d'ensemble du produit de la pêche.

La figure 1 fournit les chiffres des captures pour 1975 et représente la part que prennent les principales espèces dans le revenu des pêcheurs.

Ces captures portent sur 3 groupes : les mollusques, les poissons et les crustacés. La diversité des espèces pêchées et le

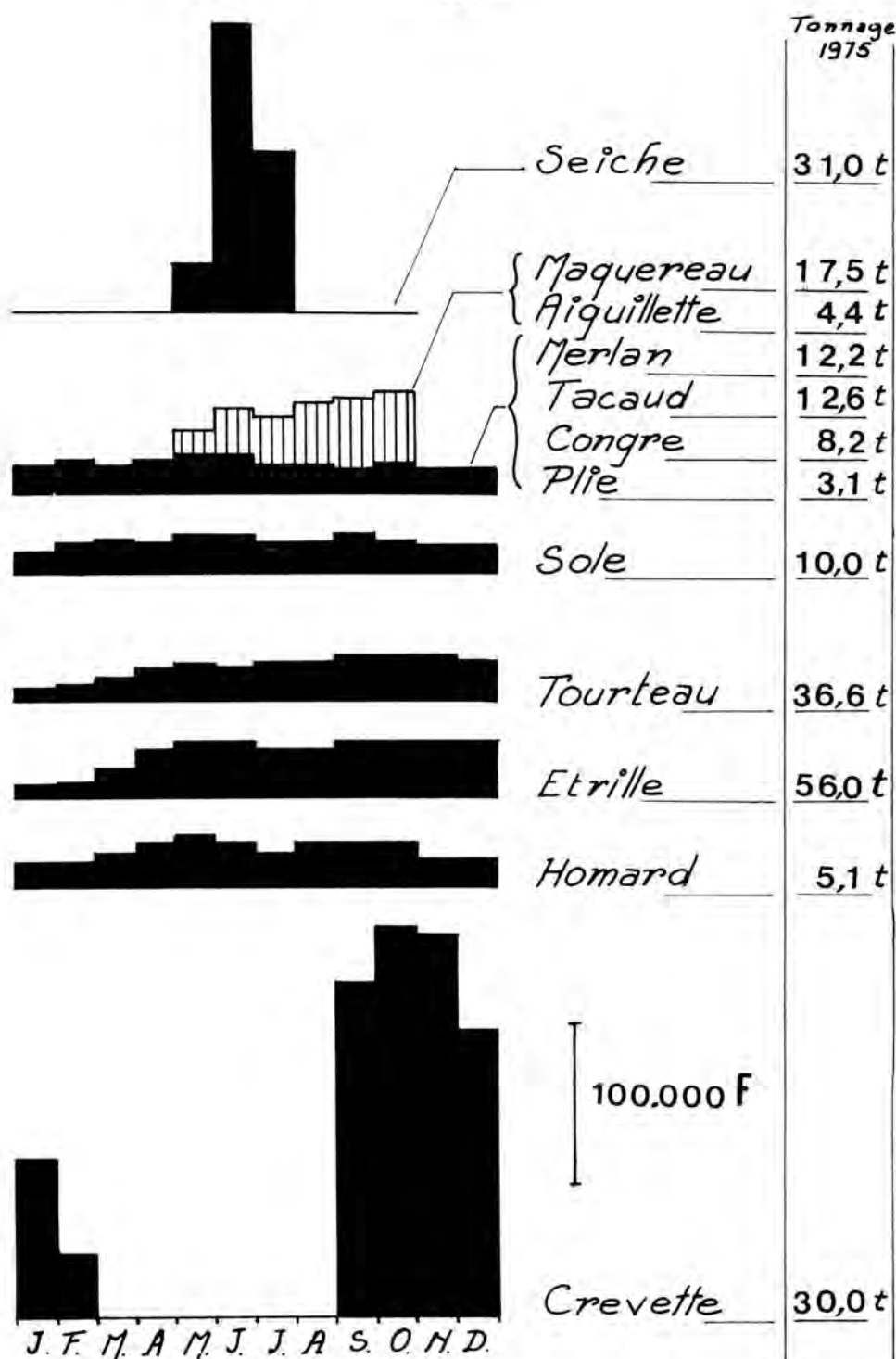


Fig. 1. — Produit mensuel des ventes et tonnage annuel débarqué pour les principales espèces pêchées dans les ports de la Presqu'île de Rhuys (Année 1975).

caractère saisonnier de certaines pêches, qui implique, en cours d'année, une reconversion et un certain opportunisme de la part de pêcheurs, apparaissent immédiatement.

Les seiches, ou morgat, sont prises au casier le long de la côte sud, lors de la migration annuelle qui les conduit dans le Golfe où elles viennent pondre et où elles sont également pêchées en grand nombre. Les apports subissent des fluctuations importantes d'année en année. 1975 semble avoir été assez favorable sur la Presqu'île.

Parmi les poissons, les espèces saisonnières comme le maquereau et l'aiguillette occupent une place relativement importante.

Merlans, tacauds, congres et plies ne représentent qu'un chiffre de vente modeste, que la sole atteint à elle seule, méritant ainsi une mention particulière.

D'autres espèces comme le rouget, le lieu, le bar, la raie, le mulot (pêché surtout dans le Golfe) figurent de temps à autres dans les apports. Malgré cette diversité, les poissons ne se placent qu'au second rang comme source de revenus.

La première place revient aux crustacés : tourteaux, étrilles, homards et surtout crevettes roses.

Les trois premières espèces sont pêchées dans les mêmes casiers sur les plateaux rocheux. Les apports de homards se tiennent depuis une dizaine d'années entre 4 et 8 tonnes annuelles sans montrer de tendance nette. Les captures de tourteaux et d'étrilles sont par contre en nette augmentation par rapport au passé proche. C'est vers l'étrille et la crevette rose que la pêche s'est réorientée et notablement accentuée récemment. La crevette rose représente, à elle seule, 30 % du total des ventes annuelles pour l'ensemble des apports.

Le produit des pêches est vendu de gré à gré aux mareyeurs, aux restaurateurs ou directement aux consommateurs (« à la chine »).

Le poisson est probablement absorbé en grande partie par la demande locale sauf le rouget (lorsqu'il s'en pêche !) et la sole.

Des seiches, en « filets », sont exportées vers le Japon, et les crustacés expédiés vers les grands centres (Paris, Bordeaux, Marseille en particulier). Les étrilles méritent une mention particulière puisqu'au cours de l'hiver (d'octobre à mai) elles font l'objet d'une exportation vers l'Espagne par camions-viviers : une cinquantaine de tonnes au moins ont pris cette direction au cours de la saison 74-75.

Sur le plan financier, la pêche assure à la Presqu'île un revenu global estimé à environ 3 000 000 de francs par an. A cela, il conviendrait d'ajouter le fruit de la petite pêche, de la pêche à pieds en particulier, qui porte principalement sur les mollusques. Elle est la source de profits modestes certes, mais non négligeables sur le plan familial et elle est susceptible d'avoir un impact relativement important sur le milieu naturel.

PROBLEMES ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

L'étude des statistiques de la Presqu'île ne permet pas de se faire une idée exacte de l'évolution du stock des espèces pêchées car les données portent sur un nombre très faible de bateaux et

des variations sur quelques unités ont des répercussions sensibles sur l'ensemble. Celles du quartier de Vannes, même si elles prennent en compte, mais pour une faible part, des captures faites dans le Golfe, constituent une indication plus sûre. Elles montrent que, depuis le début de cette décennie, les apports sont en baisse pour toutes les espèces importantes sauf l'étrille et la crevette rose. L'augmentation des captures pour ces deux crustacés ne compense évidemment pas la diminution générale, si bien que, comme le montre la figure 2A, les quantités globales débarquées, tant pour les crustacés que pour les poissons, sont tombées à environ 50 % de leur valeur initiale en l'espace de 6 ans. Une évolution semblable, au moins en ce qui concerne les crustacés, s'observe dans le quartier d'Auray.

Bien entendu, des considérations autres que l'état des stocks, et en particulier la diminution du nombre des pêcheurs, doivent entrer en ligne de compte pour expliquer cet état de chose, mais la tendance à la diminution du rendement doit être retenue comme significative, incontestablement.

Cette situation n'est pas propre à la région et ses causes (surpêche à proprement parler, destruction des juvéniles, perturbations des fonds par les engins traînants, pollution) ont maintes fois été évoquées dans *Penn ar Bed* (voir en particulier les articles de J. GARREAU et de J. CHAUSSADE).

Le revenu des pêcheurs s'en ressent évidemment et les intéressés ont constitué, au début de 1975, un groupement afin d'assurer une meilleure défense de leur profession sur le plan économique et social (la transformation en coopérative est envisagée) d'une part et, d'autre part, en vue d'apporter un remède à l'appauvrissement des fonds et de rechercher du côté de l'aquaculture, encore balbutiante, des activités d'appoint.

Concrètement, le groupement est intervenu dans trois domaines : la pratique de la pêche par les plaisanciers, le classement du banc d'huîtres du Grand-Mont, l'alevinage en homards du plateau de la Recherche.

Du temps où les plaisanciers étaient en nombre limité, les marins-pêcheurs les regardaient d'un œil généralement bienveillant et souvent amusé, s'exercer à la pêche. Il n'en va plus de

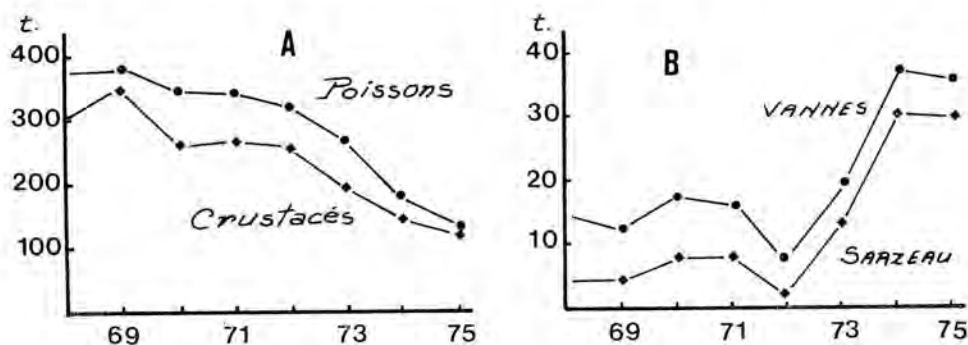


Fig. 2. — A) Evolution des tonnages de poissons et crustacés pêchés dans le quartier de Vannes de 1969 à 1975.

B) Evolution du tonnage de crevettes roses pêchées dans les ports de la Presqu'île et dans l'ensemble du quartier de Vannes de 1969 à 1975.

même aujourd'hui face à l'arrivée massive de vacanciers au cours de l'été et de la fréquentation très assidue de la côte par un nombre croissant de citadins tout au long de la belle saison. Il en est résulté une multiplication du nombre des plongeurs sous-marins et une augmentation considérable des utilisateurs de canots en tous genres, mouillant lignes dormantes, casiers, filets simples et tramails.

Cette situation serait relativement bien tolérée si elle ne donnait pas lieu à des abus manifestes de la part de certains, vigoureusement dénoncés par les responsables d'organisations de pêcheurs-plaisanciers, qui utilisent un nombre prohibé d'engins (c'est ainsi qu'un de ces braconniers a été surpris à mouiller 500 mètres de tramails alors que 50 seulement sont autorisés !) et en profitent pour arrondir leur budget ou financer leurs vacances.

Au cours de l'été 75, le groupement des pêcheurs a entrepris une campagne d'information par voie de presse et par affichage dans les campings afin de rappeler aux plaisanciers les limites de leurs droits et a, au cours d'une opération surprise, relevé leurs engins non signalés réglementairement, engins qui ont été par la suite restitués à leurs propriétaires.

Le banc naturel d'huîtres du Grand-Mont, situé dans la zone de protection du câble électrique alimentant Houat, était interdit au dragage, mais était par contre exploité par les pêcheurs à pieds sur sa bordure et plus au large par les plongeurs. Le groupement a obtenu le déplacement vers l'ouest de la limite est de la bande protégée et le classement du banc. Celui-ci est donc désormais ouvert à l'exploitation, dont il faut souhaiter qu'elle sera raisonnable si on ne veut pas qu'à brève échéance et pour un seul profit immédiat, il disparaisse à son tour comme tant d'autres dans le Morbihan.

En ce qui concerne les homards, 8 600 juvéniles, fournis par l'écloserie d'Houat, ont été immergés en 1975 sur un secteur du Plateau de la Recherche. Les résultats obtenus à Houat sont encourageants (LE DORVEN, 1974 et communication personnelle) ; ils pourraient certainement être étendus aux secteurs rocheux voisins de la Presqu'île mais cela exigerait des aménagements en ce qui concerne l'exercice de la pêche et une discipline accrue de la part des professionnels.

La pêche de la crevette rose mérite qu'on s'y arrête quelques instants, compte tenu de l'importance qu'elle a pris récemment et du volume qu'elle représente sur le plan des revenus.

Cette espèce (fig. 3) accomplit au cours de l'année une migration qui la mène des rochers, situés en bordure même de la côte, qu'elle fréquente à la belle saison, jusqu'à plusieurs milles au large, sur les fonds vaseux, dans le courant de l'hiver. Le comportement des individus variant d'ailleurs en fonction de l'âge et du sexe. L'art du pêcheur consiste à suivre cette migration pas à pas et à mettre à profit les périodes de gros temps d'ouest qui sont les plus favorables pour la capture au casier.

La pêche commence parfois dès la mi-juillet et cesse d'être rentable en mars, alors que les crevettes sont au large.

La durée de vie est généralement de deux ans, les femelles atteignent une taille nettement supérieure à celle des mâles et pondent deux (peut-être trois) fois dans l'année. Du fait de sa mobilité, de son comportement assez capricieux vis-à-vis du casier, de sa « disparition » au printemps (qui permet la première ponte

des femelles d'un an et la deuxième ponte des femelles de deux ans), la crevette est mieux armée pour résister à la surpêche que les espèces sédentaires et à croissance lente comme le homard ou le tourteau. Mais une surexploitation du stock aurait des conséquences immédiates, du fait de sa courte durée de vie. A l'heure actuelle et pour une pression de pêche probablement stable, les captures, à en juger par les résultats de 74-75, se maintiennent au même niveau, ce qui semble indiquer que le stock réagit bien, mais il ne faudrait pas pour autant surestimer ses possibilités !

L'augmentation des prises (fig. 2B) a entraîné, depuis 2 ou 3 ans, une certaine stagnation des prix, au moins sur le plan local. Espérons que cet état de choses ne constituera pas une incitation à augmenter les captures afin d'accroître les revenus. Chaque bateau mouille de 200 à 300 casiers et il ne semble pas possible, avec la technique actuelle, d'aller au-delà de ce chiffre. Il n'est cependant pas impossible que des méthodes plus efficaces, peut-être plus destructrices, soient un jour adoptées.

La seiche donne lieu, malgré des irrégularités, à une pêche lucrative. MAHÉO (1973) a déjà décrit le spectacle affligeant des millions d'œufs de cette espèce, séchant, accrochés aux casiers, sur les cales du Golfe. Cette destruction délibérée n'est certainement pas étrangère à la médiocrité des résultats obtenus, côté Golfe et des mesures devraient être prises afin de permettre aux meilleure connaissance des zones de ponte serait nécessaire afin de savoir s'il est opportun de pratiquer la pêche avant l'entrée du Golfe où des mesures devraient être prises afin de permettre aux œufs d'arriver à leur terme. Des dispositifs simples et peu coûteux permettraient d'atteindre ce but.

La technique du chalutage n'a pas été affectée par des mutations considérables comme dans la pêche hauturière. Néanmoins l'adoption du sondeur a amélioré la connaissance de la topographie sous-marine et permis la localisation précise de « roches » et autres obstacles (« croches »), ouvrant ainsi à l'exploitation les moindres espaces, demeurés, par la force des choses, en réserve jusqu'à présent.

La diminution des prises en poissons, ne manque pas d'être inquiétante, mais on sait que cette situation n'est pas irréversible. La mise en repos, involontaire, des fonds de la Mer du Nord au cours des deux guerres mondiales et des expériences réalisées dans un contexte pacifique, ont clairement montré qu'une interruption d'exploitation de quelques années permettait de doubler, tripler, voire quintupler les captures. Il est bien entendu hors de question de préconiser des mesures aussi radicales que l'arrêt total des pêches pour retrouver la prospérité compromise, mais il n'est pas interdit de penser, qu'à l'échelle de petites unités comme le Mor-Bras, un accord puisse intervenir à l'intérieur et entre des groupements locaux de pêcheurs en vue d'un retour à des pratiques plus saines. Les groupements en question, qui restent encore parfois à créer, deviendraient gestionnaires et utilisateurs privilégiés des fonds.

La notion de gestion des fonds et des stocks, dont tout le monde parle et dont chacun sait, même s'il ne l'avoue pas, qu'elle devra, inéluctablement, devenir un jour réalité, commence à entrer timidement dans les faits.

Le travail des pêcheurs d'Houat, exemplaire à plus d'un titre, commence à porter ses fruits et à faire école. La décision récente (février 1976) de délimitation de trois zones d'alevinage en homards

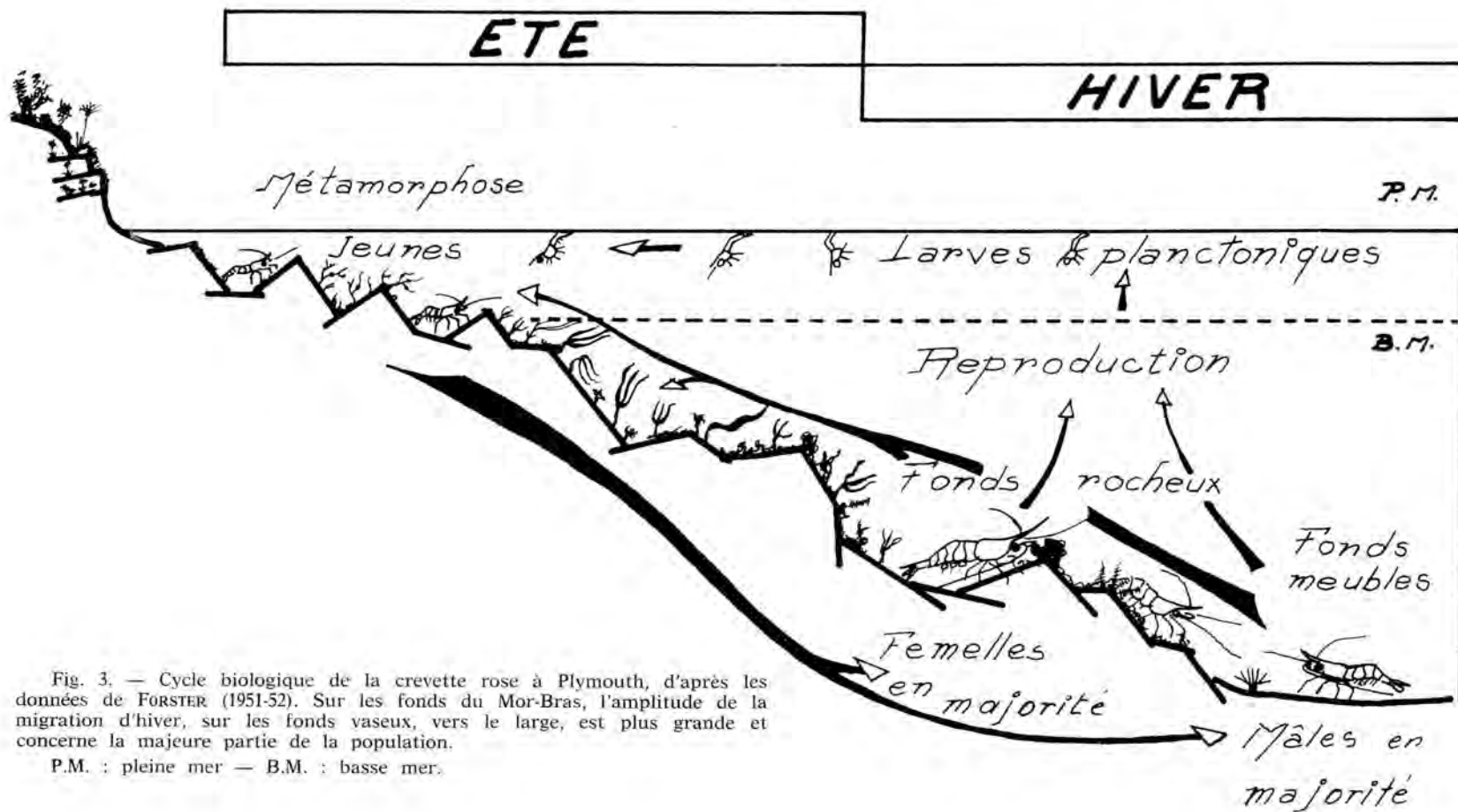


Fig. 3. — Cycle biologique de la crevette rose à Plymouth, d'après les données de FORSTER (1951-52). Sur les fonds du Mor-Bras, l'amplitude de la migration d'hiver, sur les fonds vaseux, vers le large, est plus grande et concerne la majeure partie de la population.

P.M. : pleine mer — B.M. : basse mer.

à Houat, Belle-Ile et Quiberon, consacre, malgré son caractère provisoire, l'extension nouvelle d'un type d'exploitation de la mer, né avec l'ostréiculture à la fin du siècle dernier. La réglementation des pêches dans ces trois zones tient compte des positions des professionnels, des plongeurs et des plaisanciers. L'accord entre les parties a été précédé d'une discussion parfois passionnée, compliquée par le développement rapide de la pêche amateur et par l'inévitable restriction apportée à son exercice, mais un *Modus vivendi* a pu être trouvé (2).

La pêche dans la Presqu'île fait vivre, directement, 200 personnes environ et profite, bien entendu, à d'autres professions (artisanat, mareyage, commerces, fonction publique, etc.), elle occupe de fait une position importante dans l'activité économique et mérite d'être préservée.

En dehors des problèmes que nous avons évoqués, d'autres menaces, en particulier la dégradation du littoral sous toutes ses formes et la pollution, tant du côté Golfe que du côté Atlantique, sont susceptibles de lui porter un préjudice considérable. Le cycle du développement de la crevette rose (fig. 3) montre, si besoin est, que la protection d'une espèce est une entreprise complexe où les facteurs défavorables peuvent intervenir à plusieurs niveaux.

Les ostréiculteurs, particulièrement affectés par leurs récents déboires, commencent à réagir vigoureusement contre certains risques de pollution (affaire de la station d'épuration de Damgan à Pénérff). L'action des marins-pêcheurs, concernés par la défense du même milieu, devrait s'exercer dans le même sens.

(1) Nous remercions le personnel des Affaires Maritimes qui, à Vannes et à Sarzeau, a très aimablement mis à notre disposition les documents nécessaires et fourni de très nombreux renseignements.

(2) Les pêcheurs plaisanciers « ne sont pas contre le principe de cette zone, mais ils estiment qu'elle recouvre une trop grande superficie » (*Ouest-France*, 15 mars 1976).

REFERENCES CITEES

- CHAUSSADE J. - Quelques considérations sur l'expansion des pêches mondiales. *Pen ar Bed*, vol. 9, N° 75, pp. 226-236.
- FORSTER G.R. - The biology of the common prawn, *Leander serratus* Pennant. *Jour. mar. biol. Ass. U.K.*, 1951-52, 30, pp. 333-360.
- GARREAU J. - La surpêche. *Pen ar Bed*, vol. 7, N° 63, pp. 398-413.
- GLÉMAREC M. - Les peuplements benthiques du plateau continental Nord-Gascogne. Thèse doct. Sci. Nat. Paris, 1969.
- LE DORVEN J. - L'écloserie de l'île d'Houat. *Pen ar Bed*, vol. 9, N° 77, pp. 354-360.
- MAHÉO R. - Le Golfe du Morbihan : une réserve... pour quoi faire. *Pen ar Bed*, vol. 9, N° 74, pp. 155-164.